

PP40 7/10/2010/18.00

Représentativité catégorielle

Dont acte !

CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

Bernard Van Craeynest, président de la CFE-CGC, prend acte de la décision du Conseil constitutionnel qui valide les dispositions de la Loi du 20 août 2008 propres à la représentativité des organisations syndicales catégorielles affiliées à une confédération syndicale catégorielle.

Cela permet à la CFE-CGC de poursuivre la construction de son avenir en toute indépendance et avec sérénité.

Service Communication
Pierre Jan
☎ : 01 55 30 12 92
Fax : 01 55 30 12 60

Cela conforte 66 ans de représentation et de défense des salariés de l'encadrement.